

Point Focal Genre – Comité sur le renforcement de la coopération et de l’assistance

Réunions intersessions – 19 juin 2025

Excellences, distingués délégués, chers collègues et amis,

J’ai l’honneur de prendre la parole aujourd’hui en qualité de Point Focal Genre au sein du Comité sur le renforcement de la coopération et de l’assistance, au sein duquel j’éprouve beaucoup de plaisir à collaborer étroitement avec mes collègues du Danemark, de la Suisse et de la Türkiye.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Alors que nous entamons cette séance consacrée à la coopération et à l’assistance, je souhaite mettre en lumière un aspect essentiel de notre mandat : veiller à ce que nos efforts soient inclusifs, équitables et adaptés à la diversité des besoins des communautés affectées par les mines.

Trop souvent, d’une région à l’autre du monde, les voix des femmes, des filles, des garçons, des hommes, des survivants de mines, des personnes handicapées et d’autres groupes marginalisés restent insuffisamment représentées dans la planification et l’implémentation de l’action antimines. Pourtant, nous savons que l’impact des mines n’est pas neutre du point de vue du genre. En effet, les femmes et les hommes sont souvent affectés différemment par les mines, sont exposés à des risques différents, disposent d’un accès inégal aux services, et jouent des rôles distincts dans la résilience et la reconstruction de leurs communautés.

Il nous paraît donc évident que la coopération internationale dans le domaine de l’action antimines ne saurait être pleinement efficace sans une approche sensible au genre et aux vulnérabilités spécifiques. Nous pensons en particulier que les stratégies de coopération gagnent en efficacité lorsqu’elles intègrent dès la conception les principes d’inclusion, d’équité et de prise en compte du genre. C’est

pourquoi il est essentiel que les États affectés comme les États donateurs intègrent systématiquement et pleinement les considérations ces dimensions dans leurs efforts de coopération et d'assistance, et qu'ils en rendent compte de manière rigoureuse.

Nous encourageons donc les États Parties à intégrer ces dimensions dans leurs efforts d'assistance technique, financière et institutionnelle, et à en rendre compte de manière transparente.

Nous saluons les États qui ont déjà pris des mesures pour ventiler les données, consulter les membres des communautés affectées, et adapter l'assistance aux besoins spécifiques identifiés. Mais il convient d'aller plus loin. Le genre et la prise en compte des besoins variés des communautés affectées ne doivent plus être perçus comme des ajouts facultatifs – ils constituent le socle même d'une action antiminies efficace, durable et centrée sur les personnes.

Le Plan d'action d'Oslo, tout comme le nouveau Plan d'action de Siem Reap–Angkor (PASR), mettent fortement l'accent sur des approches inclusives. Les dimensions de genre et de diversité dans le cadre de la coopération et de l'assistance sont claires :

- Les États parties en mesure de le faire fourniront une assistance aux États parties affectés, et appuieront la mise en œuvre de plans de travail fondés sur une analyse rigoureuse des besoins et priorités des communautés, en tenant compte du genre, de l'âge, du handicap, ainsi que d'autres considérations telles que le climat et l'environnement.
- Les États parties sont également encouragés à envisager des contributions directes aux organisations locales, lorsque cela est pertinent.

En tant que Comité, nous encourageons les États parties à refléter ces engagements dans leurs rapports annuels au titre de l'article 7. Nous exhortons les États donateurs à rendre compte non seulement des volumes d'aide fournie, mais aussi des modalités concrètes d'intégration du genre et de la diversité dans leurs efforts. De même, nous appelons les États affectés à indiquer comment ils veillent

à ce que leurs plans et stratégies nationaux ainsi que leurs mécanismes de mise en œuvre soient le plus inclusif possible dès leur conception.

À ce jour, seuls trois États parties – le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Norvège – ont indiqué comment ils prennent en compte le genre et les divers besoins des communautés affectées dans leurs activités d'assistance. Nous encourageons les autres États à partager davantage d'informations sur leurs pratiques. De même, le Comité exhorte l'ensemble des États parties à renforcer cette dimension dans leur *reporting* ainsi eu dans la conduite de leurs actions.

Nous pouvons – et devons – faire mieux. Comme d'autres membres du Comité l'ont souligné, nous attendons avec intérêt la vingt-deuxième Réunion des États parties pour faire le point sur les progrès accomplis au cours de cette première année de mise en œuvre du PASR.

Enfin, nous rappelons que ces efforts s'inscrivent également dans le prolongement de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité des Nations Unies, et participent à la construction d'une paix durable, inclusive et sensible aux vulnérabilités. Dans le cadre de notre rôle de Point Focal Genre, nous œuvrons activement pour faire progresser l'intégration du cadre « Femmes, Paix et Sécurité » dans l'action antimines. Nous saluons, à cet égard, l'initiative de la Présidence de convoquer un panel dédié à cette synergie, qui aura lieu ce soir, et auquel nous vous convions vivement. Il s'agit d'une opportunité pour partager des bonnes pratiques, évaluer les lacunes, et identifier des actions concrètes à inscrire dans la mise en œuvre du PASR.

Je vous remercie.

Gender Focal Point – Committee on the Enhancement of Cooperation and Assistance
Intersessional Meetings – 19 June 2025

Excellencies, distinguished delegates, colleagues and friends,

I'm honoured to speak today as the Gender Focal Point on the Committee on Strengthening Cooperation and Assistance, where I really enjoy working closely with my colleagues from Denmark, Switzerland and Turkey.

As we open this session dedicated to cooperation and assistance, I would like to highlight a core aspect of our mandate: ensuring that our collective efforts are inclusive, equitable, and responsive to the diverse needs of mine-affected communities.

Too often, from one region of the world to another, the voices of women, girls, boys, men, mine survivors, persons with disabilities, and other marginalized groups remain underrepresented in the planning and implementation of mine action. Yet we know that the impact of mines is not gender-neutral. Women and men face different risks, have unequal access to services, and play distinct roles in the resilience and reconstruction of their communities.

It therefore seems clear to us that international cooperation in the field of mine action cannot be fully effective without an approach that is sensitive to gender and specific vulnerabilities. In particular, we believe that cooperation strategies are more effective when they incorporate the principles of inclusion, equity and gender from the outset. For this reason, it is essential that both affected and donor states systematically and fully integrate considerations of these dimensions into their cooperation and assistance efforts, and that they report on them rigorously.

We commend those States that have already taken steps to disaggregate data, consult affected community members, and tailor assistance to the specific needs identified. But we must go further. Gender and diversity should no longer be

seen as optional add-ons – they are the very foundation of effective, sustainable, and people-centred mine action.

The Oslo Action Plan, as well as the new Siem Reap–Angkor Action Plan (SRAA), strongly emphasize inclusive approaches. Gender and diversity considerations in the context of cooperation and assistance are clearly articulated:

- States Parties in a position to do so will provide assistance to affected States Parties, supporting the implementation of work plans based on a thorough analysis of community needs and priorities, taking into account gender, age, disability, as well as other relevant considerations such as climate and the environment.
- States Parties are also encouraged to consider direct contributions to local organizations where appropriate.

As a Committee, we encourage States Parties to reflect these commitments in their Article 7 transparency reports. We urge donor States not only to report on the volume of assistance provided, but also on how gender and diversity are concretely mainstreamed in their support. Likewise, we call upon affected States to indicate how their national plans, strategies and implementation mechanisms are designed to be inclusive from the outset.

To date, only three States Parties – Canada, New Zealand, and Norway – have provided information on how they take gender and the diverse needs of affected communities into account in their assistance activities. We encourage other States to share further information on their practices.

The Committee invites all States Parties to strengthen this dimension in both reporting and programming.

We can – and must – do better. As other Committee members have noted, we look forward to the Twenty-Second Meeting of the States Parties to take stock of the progress made in this first year of implementation of the SRAA.

Finally, we recall that these efforts also contribute to the implementation of the Women, Peace and Security agenda, and to the building of a peace that is

inclusive, lasting and responsive to vulnerabilities. In our role as Gender Focal Point, we are working actively to advance the integration of the "Women, Peace and Security" framework into mine action. In this respect, we welcome the Presidency's initiative to convene a panel dedicated to this synergy, which will take place this evening, and to which we warmly invite you. This is an opportunity to share best practice, assess gaps and identify concrete actions to be included in the implementation of the SRAP.

Thank you.